

Bonjour à tous,

Comme l'an dernier, nous avons donc pu obtenir de Madame Hollevoet, la directrice du secondaire à Saint-Augustin, l'autorisation de louer sa salle de sports afin de poursuivre les activités de notre Ecole de Jeunes ; C'est une faveur qui nous est faite, et il faut l'apprécier à sa juste valeur, car dans l'entité, c'est avec l'Institut Notre-Dame le seul endroit restant où l'on peut décemment pratiquer le badminton...

Je compte sur la collaboration de chacun pour respecter les locaux, et je me suis engagé au nom du club afin que tout se passe au mieux pendant cette saison.

Il y a quatre terrains côte à côte tracés en blanc Il y a des bancs dans la salle, où les parents pourront s'asseoir, il y a deux vestiaires (filles-garçons) et deux toilettes pour chaque. Les talons aiguilles et chaussures sales sont interdits dans la salle, tout comme la nourriture et les boissons (eau exceptée), mais tolérés dans les vestiaires.

Vu que le nombre de terrains disponibles est différent, nous devons adapter les groupes, et sous réserve de la fréquentation, nous allons débiter comme suit :

Le groupe des plus jeunes et débutants dans une tranche d'âge estimée de 6 à 12 ans, mais aussi en fonction du niveau sous la responsabilité de Laurie Desimon. Ils joueront de 19h00 à 20h00.

De 20h00 à 21h30, deux groupes se partageront les terrains : **un groupe intermédiaire** encadré par Laurie et **le groupe des ados** dirigés par Nina Zimmermann.

Accès et parking : Le domaine se situe à Gerpinnes-Centre, à gauche de l'Administration Communale. Tout à l'entrée du domaine **(E)**, il y a une barrière automatique qui s'ouvre avec un badge, ensuite, compter environ 150 mètres pour arriver à la salle **(S)** et se garer à proximité directe **(P)**.

La barrière sera ouverte de 18h50 à 21h45. La programmation étant encodée sur une centrale non-accessible, veuillez être attentifs à respecter les horaires. En cas de souci cependant, il y aura un badge sur place détenu par un responsable, en principe le président.

Attention, il y a un sens de circulation -contraire à la signalisation en place, voir les flèches bleues. Merci d'éviter les vitesses excessives et de prendre garde aux éventuels piétons.

Pour les cas exceptionnels où la barrière resterait fermée, il est cependant toujours possible de se garer le long de la route près de l'entrée, à la commune ou à la poste et de marcher jusqu'à la salle car les piétons peuvent contourner la barrière.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le président par mail ou au 0474/580.180

